



En 2017, des récoltes satisfaisantes en termes de volume et de qualité mais des prix toujours bas

En 2017, les récoltes des grandes cultures sont globalement supérieures aux moyennes quinquennales en Île-de-France, en dépit de conditions climatiques sèches et chaudes. Il s'agit d'un retour à la normale après une année 2016 exceptionnellement mauvaise. Toutefois, la baisse des prix résultant d'une récolte mondiale abondante limite la hausse de la production agricole régionale en valeur.

Une récolte de blé retrouvant un niveau proche de la moyenne quinquennale, après une année 2016 hors normes

En 2017, la production céréalière, de 2,9 millions de tonnes, est supérieure de 4 % à la moyenne quinquennale 2012-2016. La récolte de blé tendre avoisine, quant à elle, la moyenne quinquennale. Le rendement du blé tendre, de 80 q/ha en moyenne sur la région (soit + 3 q/ha par rapport à la moyenne quinquennale) n'a globalement pas été trop affecté par les conditions climatiques pourtant difficiles au printemps : déficit hydrique, gel en avril, excès thermiques lors de la floraison en juin. Ces conditions ont freiné la production végétale mais, en revanche, limité la pression parasitaire. Les rendements, hétérogènes selon la nature des sols, sont globalement d'un bon niveau.

La qualité du blé tendre d'Île-de-France est satisfaisante en 2017, avec un bon taux de protéines (12,2 % en moyenne) et une très bonne qualité boulangère, un temps de chute de Hagberg correct (290 secondes en moyenne) ainsi qu'un poids spécifique permettant de répondre aux besoins des marchés (77 kg/hl en moyenne).

La production d'orge se situe 21 % au-dessus de la moyenne quinquennale en raison de la hausse conjuguée des rendements (+ 3 %) et des surfaces cultivées (+ 17 %).

La production de maïs diminue de 4 % par rapport à la moyenne quinquennale en raison de la forte baisse des surfaces (- 20 %) et ce malgré des rendements records (+ 21 %), favorisés par de bonnes conditions climatiques pour cette culture, notamment l'arrivée des pluies au moment de la floraison.

Une production de protéagineux en baisse

La production de protéagineux se situe 21 % au-dessous de la moyenne quinquennale. Les situations sont toutefois contrastées selon qu'il s'agisse des pois ou des fèves. La récolte de pois est satisfaisante contrairement à celle de la fève, plus affectée par les conditions très chaudes et sèches en floraison.

Quant aux oléagineux, la production de colza est supérieure de 10 % à la moyenne quinquennale du fait de très bons rendements.

Première campagne betteravière sans quota sucre

La production de betteraves (4,6 millions de tonnes) est supérieure de 33 % à la moyenne quinquennale en raison de la hausse conjuguée des rendements (+ 10 %) et surtout des surfaces (+ 21 %), conséquence de la fin des quotas betteraviers.

Une valeur de la production agricole régionale en hausse

En 2017, la valeur de la production agricole régionale augmente par rapport à 2016. Cette augmentation résulte principalement de la hausse de la production, mais aussi du recul des dépenses en intrants (engrais et amendements). Elle est toutefois limitée par la baisse des prix payés aux producteurs, en raison de cours mondiaux déprimés.

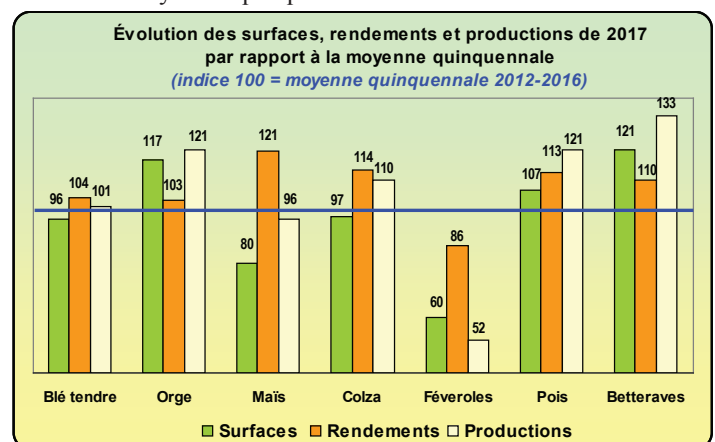
* Pour la campagne agricole millésimée 2017, le cycle de production se déroule de septembre 2016 à décembre 2017 et le cycle de commercialisation de juillet 2017 à juin 2018.

Hausse par rapport à la moyenne quinquennale de la production de céréales, d'oléagineux et de betteraves en Île-de-France en 2017

	Superficie 2017 (ha)	Production 2017 (t)	Évolution récolte 2017/2016 (%)	Évolution récolte 2017/moy. quinq. (%)	Variation récolte 2017 / 2016 (tonnes)	Variation récolte 2017 / moy. quinq. (tonnes)
Céréales	360 680	2 909 170	+ 68	+ 4	+ 1 179 100	+ 119 000
Oléagineux	78 525	319 820	+ 32	+ 9	+ 76 800	+ 27 100
Protéagineux	16 180	60 850	+ 37	- 21	+ 16 600	- 15 800
TOTAL COP*	455 385	3 289 840	+ 63	+ 4	+ 1 272 400	+ 130 300
Betteraves	49 635	4 588 400	+ 42	+ 33	+ 1 353 600	+ 1 148 600

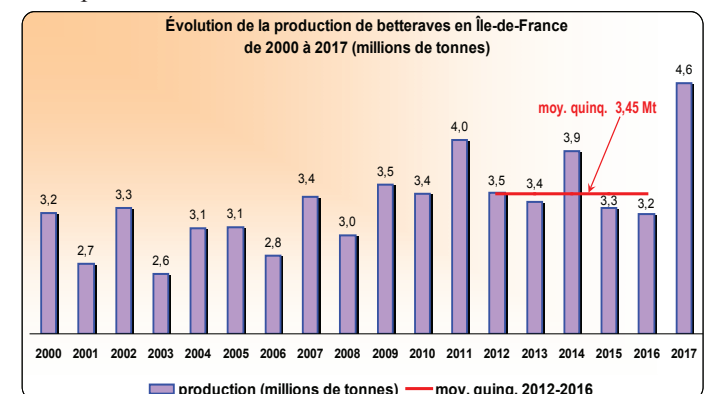
Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle
* COP : céréales, oléagineux et protéagineux

Des productions d'orges, de pois et betteraves nettement supérieures aux moyennes quinquennales en Île-de-France en 2017



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle
Guide de lecture : la production de betteraves a augmenté de 33 % (indice 133), la surface de féverole a diminué de 40 % (indice 60)

Une production de betteraves record en Île-de-France en 2017



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

Comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2017¹

Des résultats en hausse en 2017

Selon les résultats provisoires présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) le 5 juillet 2018, la valeur ajoutée brute de la branche agricole² francilienne, à 533 millions d'euros, augmenterait de 78 % par rapport à 2016. La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs, hors inflation, enregistrerait, quant à elle, une moindre hausse (+ 47 %). Ces résultats sont la conséquence du rétablissement de la production des grandes cultures à un niveau plus proche des standards de la région après les difficultés de l'année 2016.

Une valeur³ de la production agricole, hors subventions, en progression de 24 %

En raison de la hausse globale de 28 % des volumes, la valeur de la production agricole de l'Île-de-France, hors subventions, augmenterait de 24 % en 2017 par rapport à 2016, les prix diminuant de 3 %. Les évolutions seraient toutefois contrastées d'un secteur à l'autre du fait de la grande hétérogénéité des variations de prix et de volumes. La valeur globale des produits végétaux croîtrait de 27 % et celle des produits animaux de 16 %. En valeur, les céréales et oléo-protéagineux, tout comme les betteraves, augmenteraient très nettement par rapport à 2016 (+ 72 % pour le blé tendre, + 57 % pour l'orge, + 40 % pour le maïs, + 28 % pour les oléagineux, + 27 % pour les protéagineux, + 42 % pour les betteraves). À l'inverse, toujours en valeur, les produits maraîchers et horticoles diminueraient de 5 % et les pommes de terre de 7 %. Quant aux produits animaux, la valeur des œufs augmenterait de 34 %, celle du poste «lait et produits laitiers» de 27 % et celle du poste «gros bovins» de 2 %.

Des aides⁴ à la production et à l'exploitation en diminution

En Île-de-France en 2017, les aides à la production ainsi que les aides à l'exploitation diminueraient par rapport à 2016, de respectivement 8 % et 5 %, conséquence de la réforme de la PAC 2015-2020. En 2017, les régions à dominante céréalière de la moitié Nord / Nord-Ouest de la France verraient leurs subventions reculer, au profit des régions plus méridionales, tout comme en 2016.

Des charges en repli

En Île-de-France en 2017, le coût des consommations intermédiaires baisserait de 3 % par rapport à 2016, en lien essentiellement avec le recul de la valeur des engrais et amendements (- 18 %), compensé en partie par la hausse de la valeur des autres consommations intermédiaires, notamment les produits pétroliers (+ 13 %), les aliments pour animaux et les dépenses vétérinaires (+ 2 %). Les dépenses en semences et plants ainsi qu'en produits de protection des cultures reculeraient de 2 % et 1 % respectivement. Quant aux autres charges, les impôts fonciers enregistreraient une hausse substantielle, qui s'explique par la fin des exonérations de la taxe sur le foncier non bâti accordées à titre exceptionnel en 2016.

¹ voir encadré «Méthodologie»

² voir encadré «Définitions»

³ valeur de la production = volume * prix

⁴ aides couplées à la production végétale et animale (subventions sur les produits) et aides à l'exploitation (subventions d'exploitation : aides découplées, aides à l'investissement, aides de crise, calamités, etc.)

² Définitions

La **production de la branche agriculture** est valorisée au **prix de base**. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le solde entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires, avec ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts (impôts fonciers et impôts sur la production).

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2017

Évolution des principaux postes entre 2016 et 2017

	Valeur 2017 (millions d'€)	Indice de volume	Indice de prix	Variation de la valeur (2017/2016 en %)
PRODUITS VEGETAUX, dont	968	132	96	+ 27 %
Blé tendre	231	180	96	+ 72 %
Maïs	53	147	96	+ 40 %
Orge	94	147	106	+ 57 %
Oléagineux	101	132	97	+ 28 %
Protéagineux	9	137	93	+ 27 %
Betteraves industrielles	155	142	100	+ 42 %
Produits maraîchers et horticoles	211	98	97	- 5 %
Pommes de terre	60	126	74	- 7 %
Fruits	15	100	106	+ 6 %
Vins de Champagne	2	97	103	+ 0 %
PRODUITS ANIMAUX, dont	62	104	111	+ 16 %
Gros bovins	10	99	102	+ 2 %
Volailles	8	100	99	- 1 %
Oeufs	19	106	127	+ 34 %
Lait et produits laitiers	18	113	113	+ 27 %
SERVICES	70	100	101	+ 1 %
TOTAL PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	1 100	128	97	+ 24 %
Subventions sur les produits	3	123	75	- 8 %
TOTAL PRODUCTION AU PRIX DE BASE	1 104	128	97	+ 24 %
CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES, dont	571	99	97	- 3 %
Semences et plants	68	100	98	- 2 %
Produits pétroliers	39	100	113	+ 13 %
Engrais et amendements	104	93	88	- 18 %
Produits de protection des cultures	95	100	99	- 1 %
Aliments pour animaux	52	111	92	+ 2 %
Dépenses vétérinaires	3	100	102	+ 2 %
Services	211	100	100	0 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	533	184	97	+ 78 %
Subventions d'exploitation	151	-	95	- 5 %
Impôts fonciers	28	-	220	+ 120 %
Autres impôts sur la production	6	-	101	+ 1 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU COÛT DES FACTEURS	651	-	147	+ 47 %

Source : Agreste (comptes régionaux de l'agriculture, 2016 semi-définitifs, 2017 provisoires)

¹ Méthodologie

L'établissement des comptes macro-économiques de l'agriculture constitue une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du Ministère chargé de l'agriculture, au niveau régional, avec l'aide des services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes macro-économiques, nationaux et régionaux, sont établis en trois versions : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3. Ils sont mis à disposition sur le site internet du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), sous l'espace Données en ligne-Disar /Rubrique données économiques agricoles, et sur celui de l'Union européenne :

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>.

Remarque :

Les montants des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation n'étant pas encore mobilisables, les aides du premier et du second pilier ont donc été simulées à partir des montants 2016, en intégrant l'impact de la réforme de la PAC 2015-2020.

Pour en savoir plus :

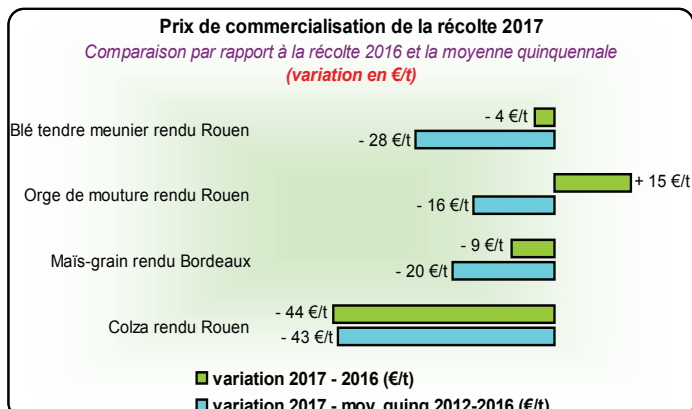
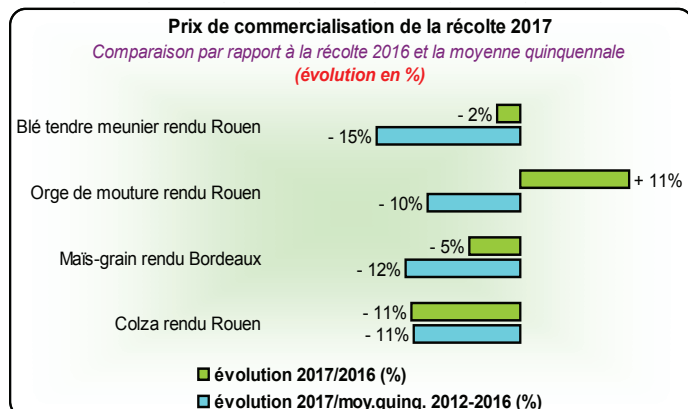
Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 2000 – Insee Méthodes n°120

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 1995 – Insee Méthodes n°91-92-93

Site Insee : http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=5.6.1.1

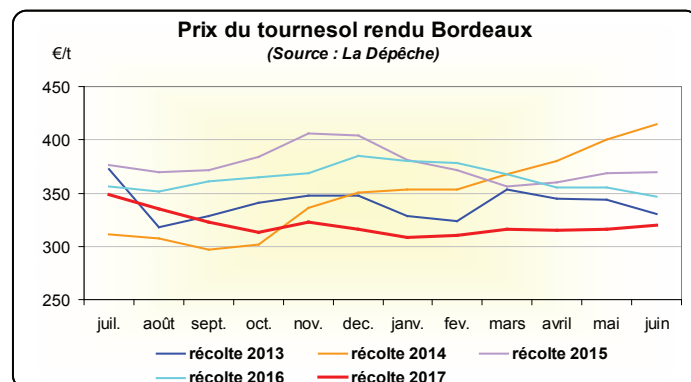
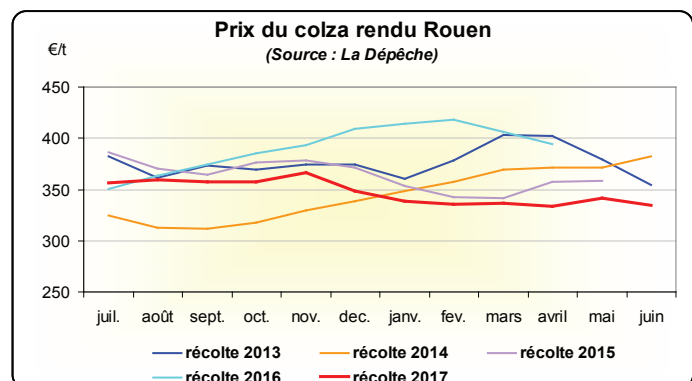
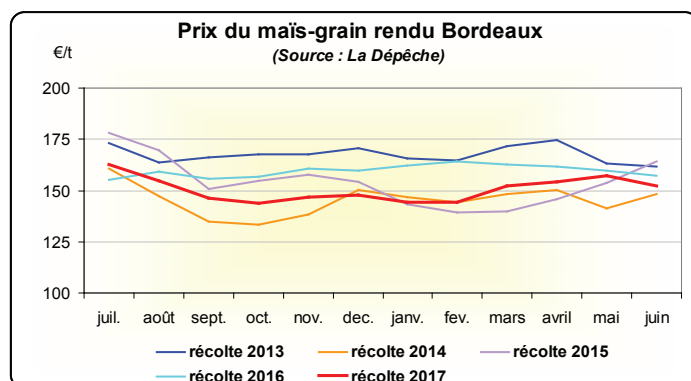
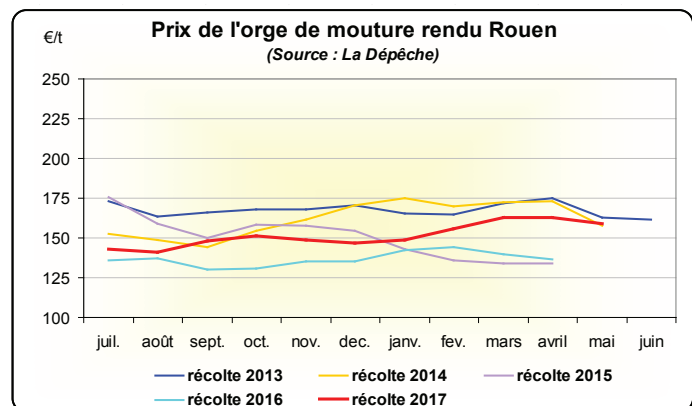
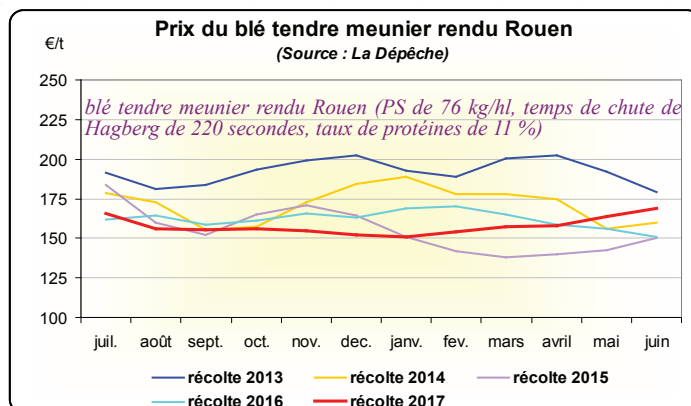
Prix de commercialisation de la récolte 2017*

Récolte 2017: des prix de céréales et d'oléagineux inférieurs à la moyenne quinquennale 2012-2016



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix moyens mensuels des céréales et oléagineux de la récolte 2013 à la récolte 2017



* Prix de commercialisation de la récolte 2017

Pour la campagne agricole millésimée 2017, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2017 à juin 2018, le cycle de production se déroulant, quant à lui, de septembre 2016 à décembre 2017.

Les prix de commercialisation de la récolte 2017 concernent ici (cf. graphiques en haut de page) des prix de marchés, rendu port d'embarquement et prennent en compte, de ce fait, les coûts de collecte et de transport. Ils sont supérieurs aux prix payés à l'agriculteur.

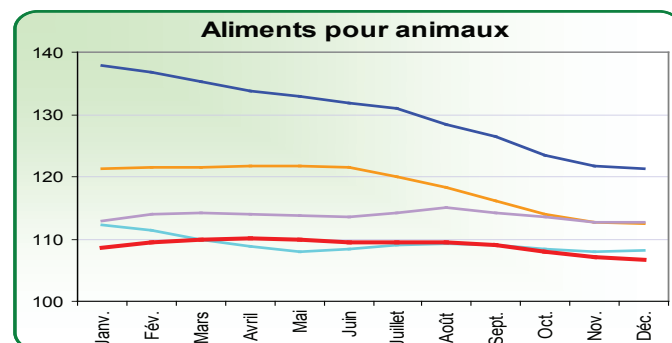
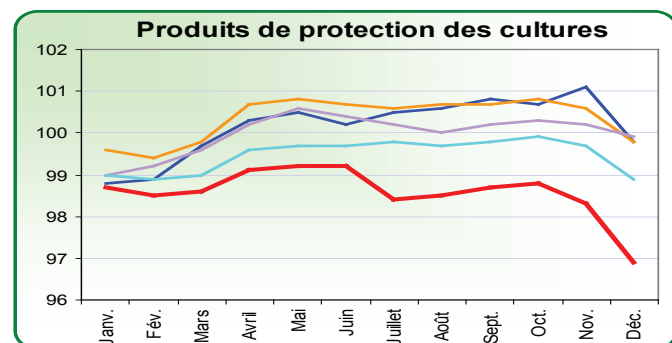
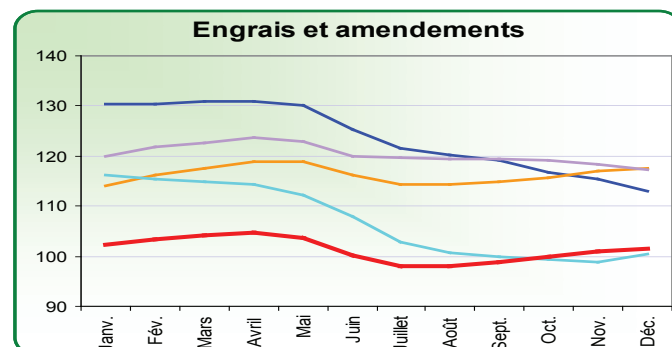
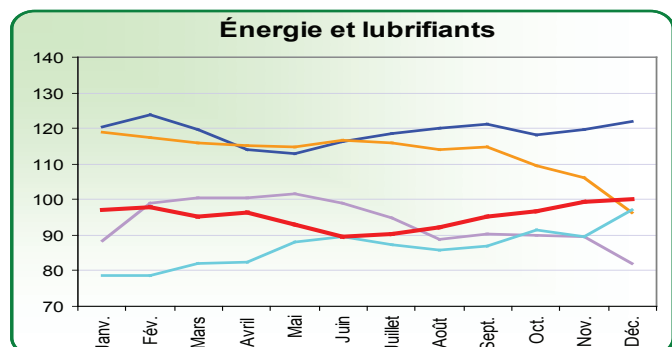
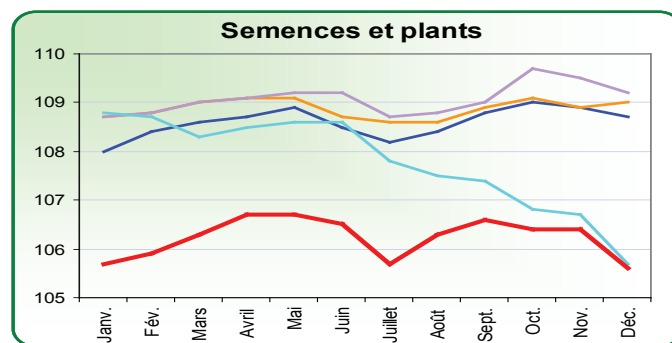
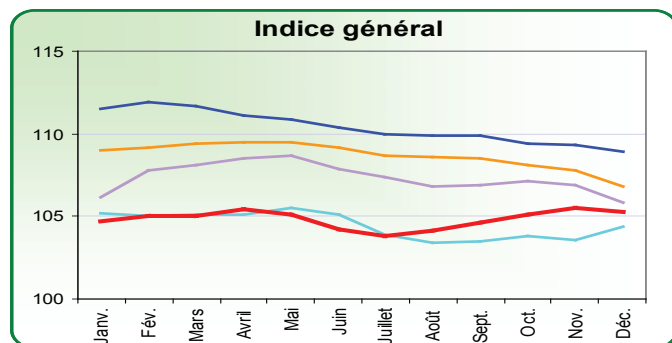
Les indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP, base 100 en 2010) utilisés pour les comptes mesurent, quant à eux, l'évolution des prix de marchés à travers un seul indice pour chaque produit (blé tendre, orge, etc.). L'évolution des prix est étroitement dépendante du niveau d'agrégation des produits élémentaires (cf. Insee Méthodes n° 114 et 121).

Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix des intrants

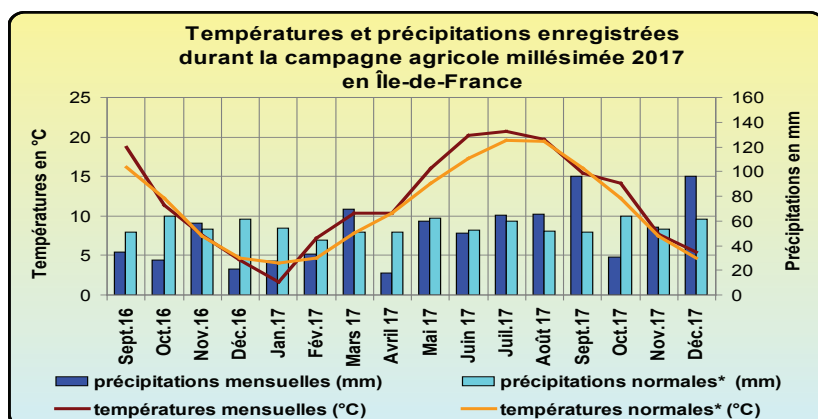
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Île-de-France (Ipampa, base 100 en 2010)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).



Source : Agreste, IPAMPA

Météo 2017



Sources : Météofrance, Agreste Île-de-France
* normale : moyenne sur les 30 dernières années

Météo durant la campagne agricole millésimée 2017 en Île-de-France	
septembre-16	Mois chaud et assez sec
octobre-16	Frais et anormalement sec
novembre-16	Par moments, déjà hivernal
décembre-16	Très ensoleillé et sec
janvier-17	L'hiver est bien installé
février-17	De la douceur
mars-17	Grande douceur
avril-17	Ensoleillé et très sec
mai-17	Déjà quelques pics de chaleur
juin-17	Soleil et chaleur
juillet-17	Mois des contrastes
août-17	Un pic de chaleur tardif
septembre-17	Ambiance automnale précoce
octobre-17	Conditions évoquant l'été indien
novembre-17	Normal
décembre-17	Pluie, vent, sans vrai froid

Qualité du blé tendre en Île-de-France en 2017

La qualité du blé tendre francilien est bonne en 2017, après une récolte 2016 atypique. Le taux de protéines, le poids spécifique, le temps de chute de Hagberg et la force boulangère affichent tous des valeurs supérieures aux moyennes quinquennales 2012-2016.

Après une récolte 2016 marquée par des niveaux de rendements très bas et de faibles poids spécifiques, la production 2017 de blé tendre retrouve des niveaux satisfaisants, tant en termes de quantité que de qualité, malgré les conditions climatiques qui ont pourtant suscité des inquiétudes (déficit hydrique, gel printanier tardif, vague de chaleur en juin notamment).

En 2017, les 5 critères de qualité des blés tendres (cf. définitions p.6) et leur positionnement par rapport aux moyennes quinquennales d'Île-de-France et aux moyennes nationales 2017 sont les suivants :

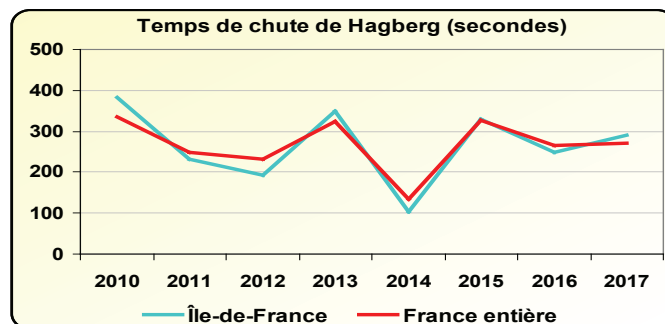
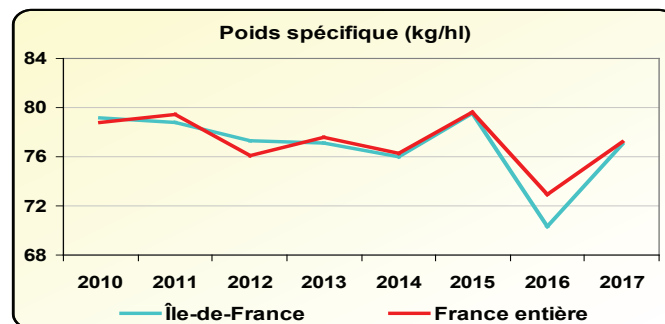
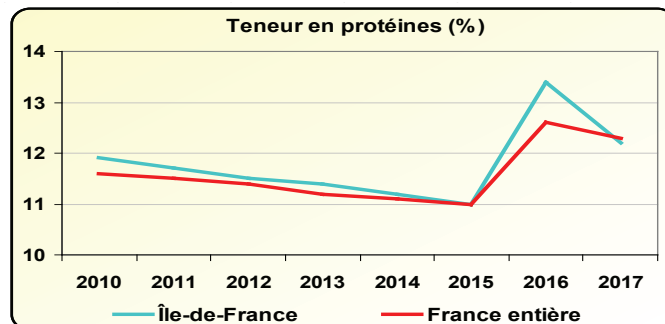
* **le taux de protéines** : le taux moyen francilien (12,2 % en 2017) est élevé en 2017 (+ 4 % par rapport à la moyenne quinquennale). Il est proche de la moyenne nationale.

* **le poids spécifique** : l'Île-de-France affiche un PS de 77 kg/hl en 2017, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne quinquennale (+ 1 %). Il est proche de la moyenne nationale.

* **le temps de chute de Hagberg** : à 290 secondes en Île-de-France en 2017, il est en forte hausse par rapport à la moyenne quinquennale (+ 18 %). Il est supérieur à la moyenne nationale (+ 7 %).

* **le taux d'humidité** : le taux moyen francilien, de 12,1 % en 2017, se situe 6 % en-dessous de la moyenne quinquennale. Il est inférieur de 8 % à la moyenne nationale.

* **la force boulangère** : à 201 en Île-de-France en 2017, elle se situe 4 % au-dessus de la moyenne quinquennale. Elle est supérieure de 3 % au niveau national.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Qualité du blé tendre en 2017 : comparaison des paramètres de qualité de l'Île-de-France par rapport à la moyenne nationale

	Teneur en protéines (%)	Poids spécifique (kg/hl)	Indice de chute de Hagberg (s)	Taux d'humidité (%)	Force boulangère (W)
Île-de-France	12,2	77,0	290	12,1	201
France	12,3	77,2	272	13,1	196

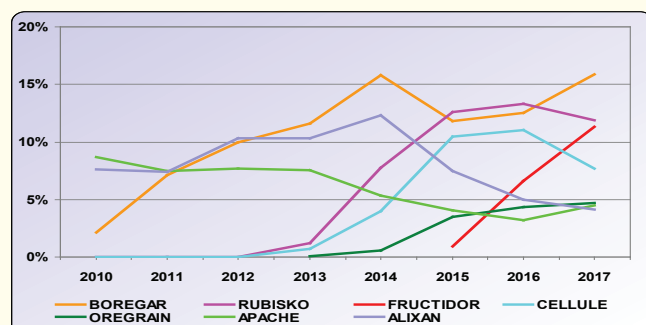
Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France (cf. annexe II p.9 : ces mêmes critères pour toutes les régions métropolitaines)

Les sept variétés de blé tendre les plus semées en Île-de-France en 2017

En 2017, sept variétés de blé tendre en Île-de-France représentent globalement 60 % des surfaces et la part de chacune d'entre elles se situe entre 4 et 16 % des surfaces plantées.

En tête, on trouve BOREGAR (16 %) suivie par RUBISKO (12 %), FRUCTIDOR (11 %) et CELLULE (8 %). Les trois autres variétés (OREGRAIN, APACHE et ALIXAN) représentent chacune, par ordre décroissant, entre 5 % et 4 % des surfaces.

Le renouvellement variétal témoigne de la volonté des producteurs de s'adapter en permanence aux contraintes agroclimatiques et aux attentes des utilisateurs finaux.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (enquête répartition variétale)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2017

Cultures	11 - Région Île-de-France								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2017			évol. 2017/2016 (%)			évol. 2017/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	360 680	81	29 091 735	- 0,7	+ 70,1	+ 68,2	- 0,9	+ 5,2	+ 4,3
Blé tendre	228 570	80	18 306 585	- 3,0	+ 84,6	+ 79,2	- 3,8	+ 3,9	+ 0,5
Blé dur	3 455	65	225 585	- 9,0	+ 216,6	+ 189,5	- 1,2	+ 14,0	+ 13,1
Orge d'hiver	46 895	75	3 534 445	- 5,7	+ 38,7	+ 31,4	+ 15,8	+ 2,7	+ 19,0
Orge de printemps	41 725	70	2 924 990	+ 25,3	+ 39,6	+ 75,2	+ 19,4	+ 4,5	+ 24,3
Orges	88 620	73	6 459 435	+ 6,7	+ 39,1	+ 48,2	+ 17,4	+ 2,8	+ 21,4
Maïs grain	33 685	111	3 724 740	- 4,7	+ 59,6	+ 51,6	- 20,1	+ 20,7	- 4,1
Avoine	3 245	60	194 700	+ 28,3	+ 50,0	+ 92,4	+ 34,6	+ 1,7	+ 36,4
Seigle	320	63	20 050	- 1,5	+ 110,0	+ 105,6	- 25,4	+ 6,8	- 20,4
Triticale	1 920	60	115 200	+ 11,3	+ 140,0	+ 167,1	+ 26,6	+ 9,1	+ 37,5
Oléagineux, dont	78 525	41	3 198 245	- 4,5	+ 38,7	+ 31,6	- 4,1	+ 13,9	+ 9,3
Colza	76 140	41	3 131 810	- 4,8	+ 37,5	+ 31,4	- 3,3	+ 13,9	+ 10,1
Tournesol	1 280	33	42 795	+ 8,5	+ 58,0	+ 73,6	- 46,8	+ 17,9	- 36,8
Protéagineux, dont	16 180	38	608 465	- 16,3	+ 65,9	+ 37,4	- 22,3	+ 2,7	- 20,6
Féveroles	7 800	31	239 850	- 23,6	+ 30,7	- 0,9	- 39,9	- 13,9	- 48,2
Pois	8 355	44	367 990	- 8,3	+ 100,0	+ 83,6	+ 6,7	+ 12,8	+ 21,2
TOTAL COP	455 385	72	32 898 445	- 2,0	+ 67,4	+ 63,1	- 2,4	+ 5,9	+ 4,1

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

Sources des données de surfaces et de rendements des cultures en Île-de-France

* **Les surfaces 2017** proviennent de l'ASP (Agence de services et de paiement) et datent de novembre 2017. Elles correspondent aux surfaces déclarées par les exploitants agricoles de la région Île-de-France.

* **Les rendements 2017** sont issus principalement de l'enquête Terres labourables faite par le SRISE Île-de-France. Cette enquête nationale a concerné près de 400 exploitants en Île-de-France. Les autres sources utilisées sont l'enquête faite par FranceAgriMer Île-de-France auprès des collecteurs (coopératives agricoles et négociants) et l'enquête de conjoncture grandes cultures faite par le réseau d'enquêteurs du SRISE Île-de-France.

Définitions des critères de qualité du blé tendre

* **la teneur en protéines** : elle résulte de l'action combinée de la météorologie de l'année, du contexte agronomique de la parcelle ainsi que de la variété du blé. Les protéines sont le composant majeur du gluten, qui confère à la pâte ses propriétés d'extensibilité et de ténacité. 11 à 12 % de protéines sont attendus pour la plupart des produits de la panification et de 13 à 15 % pour les panifications spéciales type pain de mie.

* **le poids spécifique (PS)** : il correspond à la masse d'un hectolitre de grains, mesurée en kilogrammes. Il doit être au moins égal à 76 kg par hectolitre pour être conforme au niveau standard. Il est influencé par la variété du blé et par la météorologie durant le remplissage de l'épi.

* **le temps de chute de Hagberg** : il traduit la dégradation de l'amidon dans le grain et donne un aperçu du niveau de germination du grain. Exprimé en secondes, le seuil minimum requis pour un blé destiné à la meunerie est de 220 secondes. Des dérogations existent toutefois pour les blés ayant un temps de chute de Hagberg compris entre 180 et 220 secondes mais qui satisfont aux tests de panification.

* **le taux d'humidité** : il doit généralement être compris entre 14,5 et 15 %. L'humidité du grain influe sur la qualité du stockage et la conservation du grain.

* **la force boulangère (W)** : elle traduit l'aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer, tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin par un travail de déformation de la pâte jusqu'à la rupture de la bulle.

Remarque : les critères ci-dessus correspondent à des repères pour différents marchés. Ils varient selon les utilisations (export, meunerie, fabrication d'aliments du bétail, etc.).

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, Avenue Carnot F - 94234 Cachan Cedex
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
Tél. : 01 41 24 17 00
Site internet :
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directrice : Anne BOSSY
Directeur de la publication : Gêrôme PIGNARD
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFOUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA,
Hassane BOULEBNANE
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : En cours

ANNEXE I

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2017 - Données départementales -

Cultures	77 - Seine-et-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2017			évol. 2017/2016 (%)			évol. 2017/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	217 075	82	17 812 375	- 0,7	+ 78,0	+ 77,0	- 0,2	+ 6,5	+ 6,5
Blé tendre	136 335	81	11 043 135	- 2,6	+ 102,5	+ 97,2	- 2,7	+ 6,6	+ 3,1
Blé dur	850	65	55 250	- 9,6	+ 225,0	+ 193,9	- 15,8	+ 14,0	- 4,5
Orge d'hiver	28 685	74	2 122 690	- 4,6	+ 37,0	+ 30,7	+ 19,3	+ 1,4	+ 20,3
Orge de printemps	24 855	72	1 789 560	+ 21,6	+ 44,0	+ 75,1	+ 13,2	+ 5,9	+ 20,4
Orges	53 540	73	3 912 250	+ 6,0	+ 39,4	+ 47,8	+ 16,4	+ 2,8	+ 20,3
Maïs grain	22 565	114	2 575 440	- 5,0	+ 61,1	+ 53,2	- 17,7	+ 22,6	+ 1,4
Avoine	2 505	60	150 300	+ 25,3	+ 50,0	+ 87,9	+ 43,7	+ 1,7	+ 46,0
Seigle	170	65	11 050	- 22,7	+ 116,7	+ 67,4	- 34,1	+ 6,6	- 29,6
Triticale	770	60	46 200	- 3,8	+ 140,0	+ 131,0	+ 28,8	+ 11,1	+ 42,7
Oléagineux, dont	44 500	42	1 849 790	- 2,9	+ 41,5	+ 36,0	- 0,7	+ 16,7	+ 14,4
Colza	43 000	42	1 806 000	- 2,9	+ 40,0	+ 35,9	+ 0,7	+ 13,5	+ 15,7
Tournesol	840	34	28 560	- 4,0	+ 70,0	+ 63,2	- 49,4	+ 21,4	- 38,5
Protéagineux, dont	8 510	37	316 845	- 26,6	+ 68,4	+ 24,4	- 40,3	+ 0,0	- 39,2
Féveroles	5 085	32	162 720	- 33,1	+ 39,1	- 7,0	- 52,5	- 11,1	- 57,9
Pois	3 425	45	154 125	- 14,2	+ 125,0	+ 93,1	- 3,4	+ 18,4	+ 14,6
TOTAL COP	270 085	74	19 979 010	- 2,1	+ 76,2	+ 71,0	- 2,3	+ 8,8	+ 5,9

Cultures	78 - Yvelines								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2017			évol. 2017/2016 (%)			évol. 2017/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	54 480	79	4 329 310	- 0,6	+ 55,3	+ 54,3	- 1,6	+ 3,2	+ 2,1
Blé tendre	34 690	80	2 775 200	- 5,3	+ 60,0	+ 51,6	- 7,2	+ 3,9	- 3,5
Blé dur	840	62	52 080	+ 1,2	+ 210,0	+ 213,7	- 2,7	+ 6,9	+ 3,6
Orge d'hiver	9 255	77	712 635	- 0,5	+ 42,6	+ 41,8	+ 21,7	+ 5,5	+ 28,3
Orge de printemps	4 480	65	291 200	+ 53,4	+ 30,0	+ 99,5	+ 46,9	- 1,5	+ 45,6
Orges	13 735	73	1 003 835	+ 12,4	+ 37,8	+ 54,8	+ 28,9	+ 2,9	+ 32,9
Maïs grain	4 065	106	430 425	- 3,1	+ 59,2	+ 54,3	- 26,7	+ 16,4	- 15,0
Avoine	350	60	21 000	+ 48,9	+ 50,0	+ 123,4	+ 12,2	+ 0,0	+ 13,0
Seigle	50	60	3 000	+ 42,9	+ 100,0	+ 185,7	- 29,6	+ 9,1	- 22,9
Triticale	615	60	36 900	+ 25,5	+ 140,0	+ 201,2	+ 41,4	+ 9,1	+ 54,0
Oléagineux, dont	14 675	40	582 260	- 7,2	+ 37,4	+ 27,5	- 8,5	+ 13,4	+ 2,9
Colza	14 390	40	575 600	- 7,6	+ 37,9	+ 27,4	- 8,7	+ 14,3	+ 3,0
Tournesol	115	30	3 450	+ 15,0	+ 20,0	+ 38,0	- 35,0	+ 7,1	- 31,4
Protéagineux, dont	3 365	35	119 440	+ 15,4	+ 39,4	+ 60,9	+ 39,0	- 6,6	+ 31,6
Féveroles	1 590	26	41 340	+ 17,3	+ 0,0	+ 17,3	+ 47,2	- 23,5	+ 13,5
Pois	1 775	44	78 100	+ 13,8	+ 76,0	+ 100,3	+ 32,5	+ 7,3	+ 43,7
TOTAL COP	72 520	69	5 031 010	- 1,4	+ 53,3	+ 50,7	- 1,8	+ 4,5	+ 2,8

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE I (suite)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2017 - Données départementales -

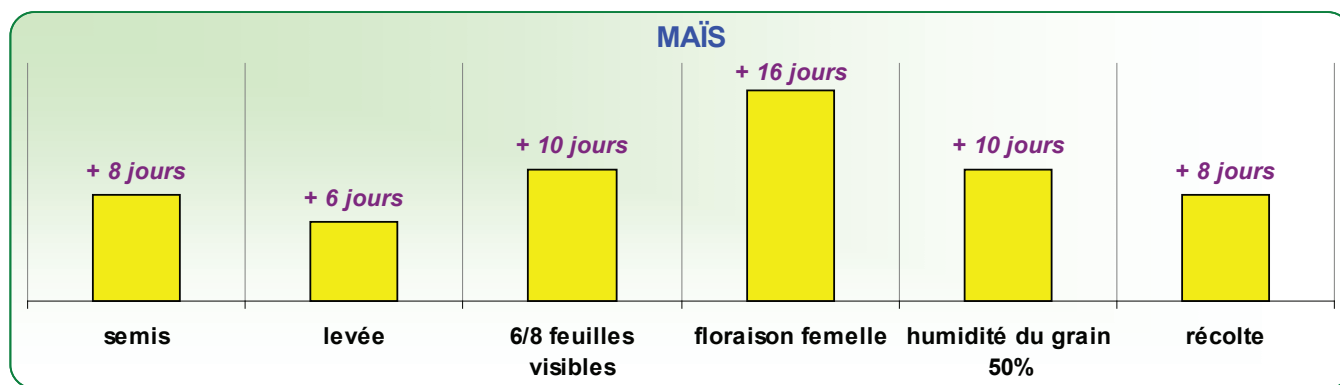
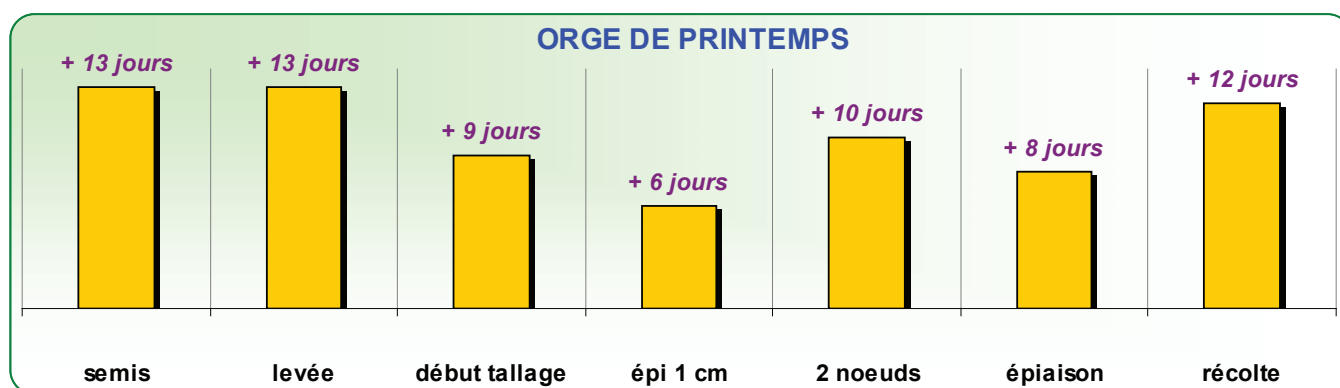
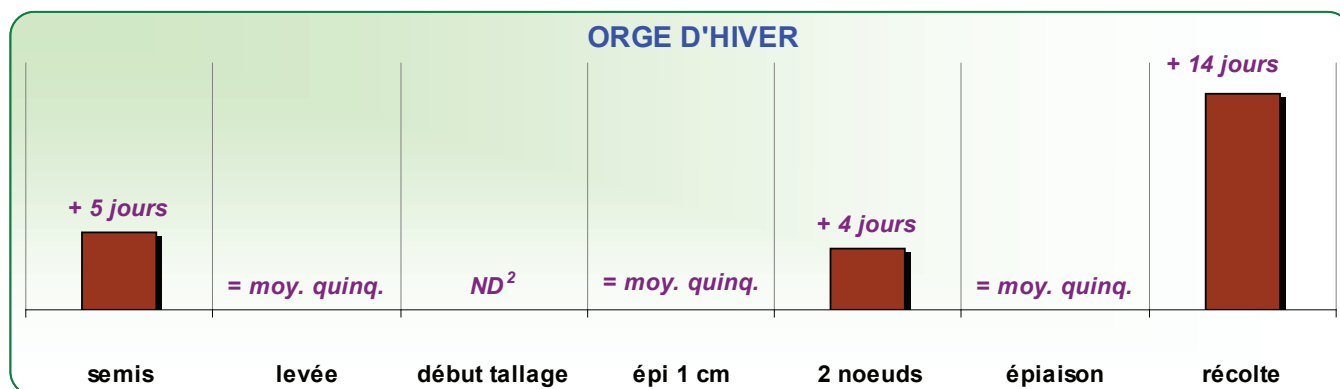
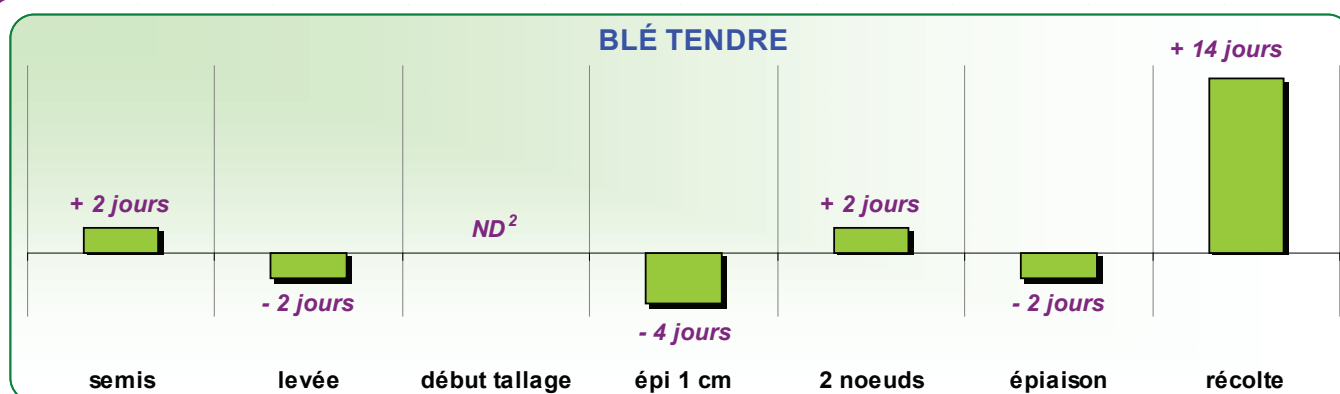
Cultures	91 - Essonne + 94 - Val-de-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2017			évol. 2017/2016 (%)			évol. 2017/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	54 375	75	4 053 005	- 0,6	+ 59,6	+ 58,6	- 1,6	+ 1,4	- 1,1
Blé tendre	32 920	75	2 469 000	- 3,2	+ 66,7	+ 61,4	- 4,9	- 1,3	- 5,9
Blé dur	1 765	67	118 255	- 12,8	+ 219,0	+ 178,1	+ 9,2	+ 19,6	+ 30,0
Orge d'hiver	5 760	77	443 520	- 16,5	+ 45,3	+ 21,4	- 5,1	+ 5,5	- 0,1
Orge de printemps	10 680	68	726 240	+ 24,8	+ 36,0	+ 69,8	+ 20,4	+ 1,5	+ 21,8
Orges	16 440	71	1 169 760	+ 6,4	+ 39,2	+ 47,5	+ 10,0	+ 1,4	+ 12,5
Maïs grain	2 275	106	240 875	- 5,4	+ 55,9	+ 46,6	- 28,7	+ 14,0	- 18,9
Avoine	80	60	4 800	+ 60,0	+ 50,0	+ 140,0	- 37,8	+ 0,0	- 37,9
Seigle	100	60	6 000	+ 42,9	+ 100,0	+ 185,7	+ 0,4	+ 7,1	+ 7,2
Triticale	470	60	28 200	+ 11,9	+ 140,0	+ 168,6	+ 3,8	+ 5,3	+ 9,8
Oléagineux, dont	12 925	39	497 905	- 3,7	+ 30,0	+ 24,7	- 7,8	+ 11,4	+ 1,0
Colza	12 430	39	484 770	- 4,6	+ 30,0	+ 24,0	- 6,4	+ 8,3	+ 2,3
Tournesol	265	33	8 745	+ 43,2	+ 43,5	+ 105,5	- 51,3	+ 13,8	- 43,7
Protéagineux, dont	2 810	40	111 875	- 8,6	+ 73,9	+ 61,1	+ 5,2	+ 5,3	+ 10,5
Féveroles	715	34	24 310	+ 22,2	+ 36,0	+ 66,2	+ 57,1	+ 3,0	+ 61,7
Pois	2 070	42	86 940	- 16,2	+ 90,9	+ 60,0	- 6,0	+ 7,7	+ 1,2
TOTAL COP	70 110	67	4 662 785	- 1,5	+ 59,5	+ 54,2	- 2,5	+ 3,1	- 0,7

Cultures	95 - Val-d'Oise + 93 - Seine-Saint-Denis								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2017			évol. 2017/2016 (%)			évol. 2017/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	34 750	83	2 897 045	- 1,4	+ 56,6	+ 54,7	- 2,7	+ 5,1	+ 2,2
Blé tendre	24 625	82	2 019 250	- 1,9	+ 64,0	+ 60,9	- 3,5	+ 5,1	+ 1,0
Blé dur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Orge d'hiver	3 195	80	255 600	- 8,1	+ 40,4	+ 29,0	+ 15,5	+ 8,1	+ 24,5
Orge de printemps	1 710	69	117 990	+ 22,6	+ 30,2	+ 59,6	+ 57,6	+ 6,2	+ 66,7
Orges	4 905	76	373 590	+ 0,7	+ 35,7	+ 37,3	+ 27,3	+ 5,6	+ 35,3
Maïs grain	4 780	100	478 000	- 3,9	+ 49,3	+ 43,4	- 20,5	+ 11,1	- 11,7
Avoine	310	60	18 600	+ 26,5	+ 50,0	+ 89,8	+ 36,0	+ 1,7	+ 38,7
Seigle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Triticale	65	60	3 900	+ 333,3	+ 140,0	+ 940,0	+ 113,8	+ 1,7	+ 116,8
Oléagineux, dont	6 425	42	268 290	- 10,1	+ 40,0	+ 25,5	- 8,7	+ 16,7	+ 6,3
Colza	6 320	42	265 440	- 10,9	+ 40,0	+ 24,8	- 9,3	+ 16,7	+ 5,7
Tournesol	60	34	2 040	+ 200,0	+ 70,0	+ 410,0	+ 140,0	+ 21,4	+ 195,7
Protéagineux, dont	1 495	40	60 305	- 14,6	+ 60,0	+ 35,8	+ 2,0	+ 8,1	+ 12,4
Féveroles	410	28	11 480	- 37,9	+ 7,7	- 33,1	- 43,1	- 17,6	- 53,5
Pois	1 085	45	48 825	- 0,5	+ 80,0	+ 79,2	+ 45,8	+ 15,4	+ 68,4
TOTAL COP	42 670	76	3 225 640	- 3,4	+ 58,3	+ 51,4	- 3,5	+ 7,0	+ 2,7

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE II

Récolte 2017 : avance/retard¹ observés dans les stades de développement pour les quatre cultures suivies dans le dispositif Céré'Obs de FranceAgriMer en Île-de-France



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (Céré'Obs)

¹ en nombre de jours par rapport à la moyenne quinquennale 2012-2016 : + signifie que 2017 est en avance, - signifie que 2017 est en retard

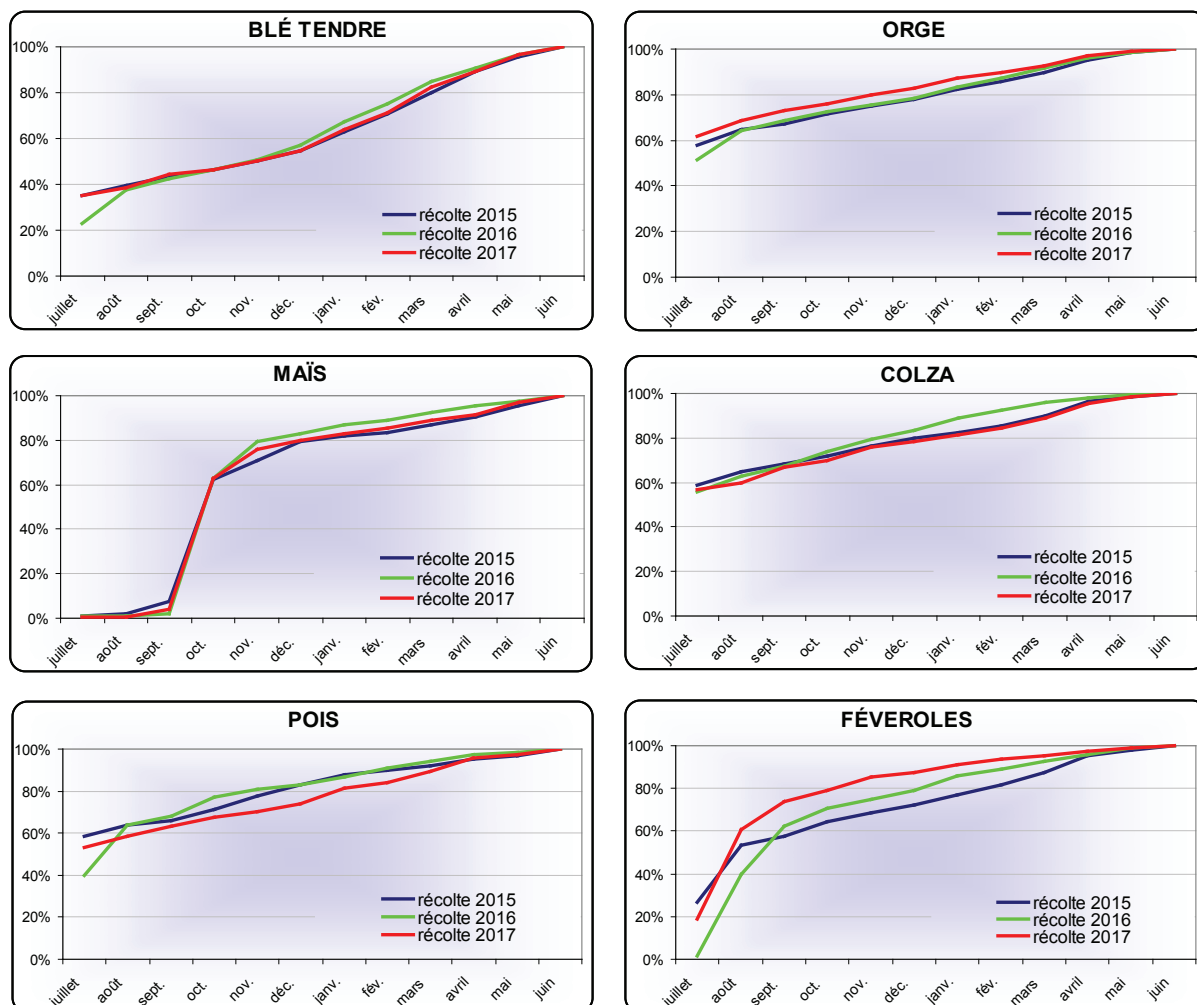
² ND : non déterminé en raison de la trêve hivernale du dispositif Céré'Obs (décembre-janvier)

ANNEXE III Collecte de la récolte 2017 en Île-de-France (cumul au 30 juin 2018)

Produits (en tonnes)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne et Val-de-Marne	Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Blé tendre	1 073 000	271 985	230 245	177 940	1 753 170
Orge	384 310	93 050	106 785	29 300	613 445
Maïs	239 325	34 435	18 455	38 805	331 020
Blé dur	6 705	5 135	12 280	0	24 120
Avoine	12 870	1 410	210	700	15 190
Triticale	3 825	1 435	1 425	80	6 765
Seigle	470	45	275	10	800
Total des céréales	1 720 505	407 495	369 675	246 835	2 744 510
Colza	178 970	53 985	49 000	23 200	305 155
Tournesol	3 040	435	650	65	4 190
Total des oléagineux	182 010	54 420	49 650	23 265	309 345
Pois	14 390	6 500	8 100	4 530	33 520
Fèverole	12 955	3 830	1 010	910	18 705
Total des protéagineux	27 345	10 330	9 110	5 440	52 225
TOTAL	1 929 860	472 245	428 435	275 540	3 106 080

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

Comparaison des rythmes de collecte pour les trois dernières campagnes

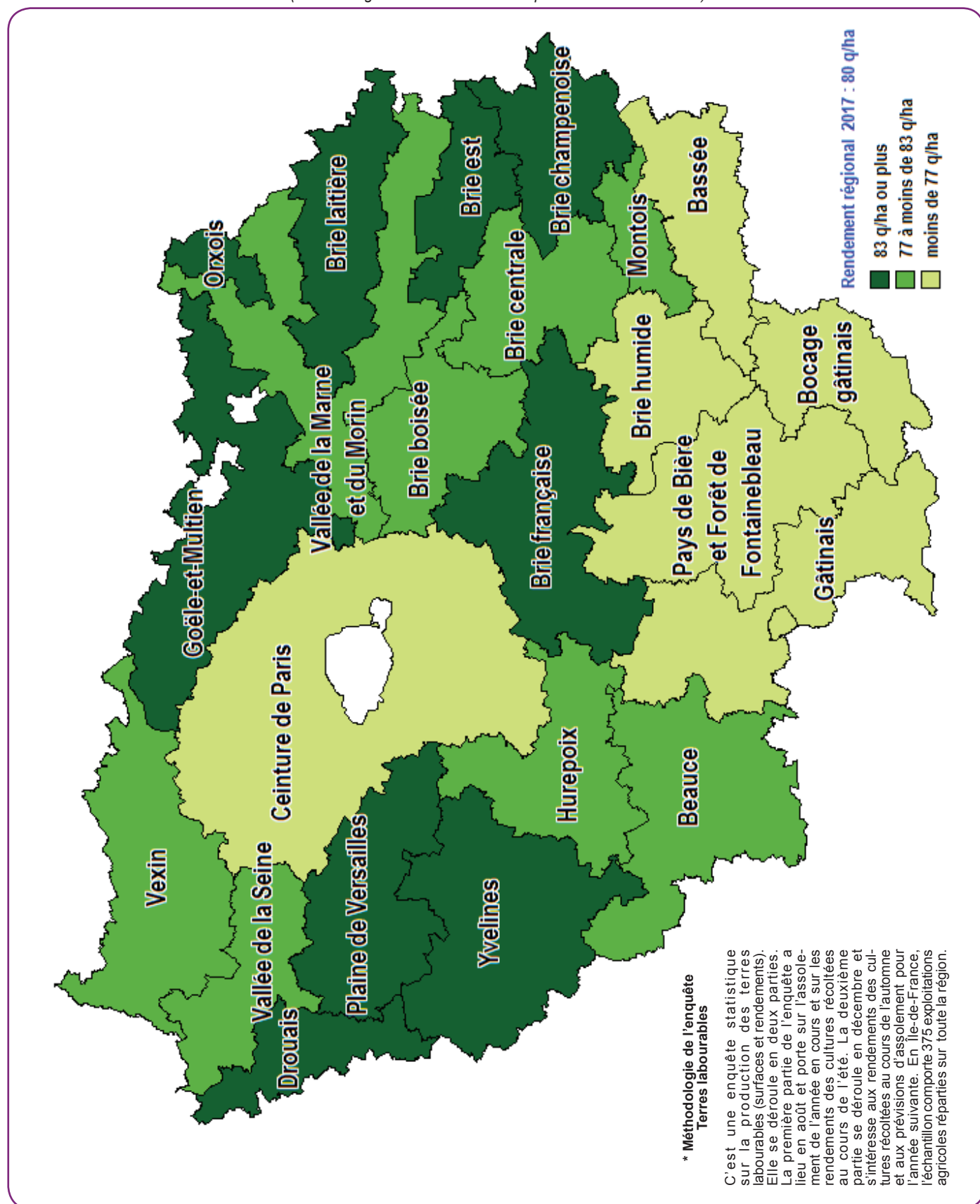


Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE IV

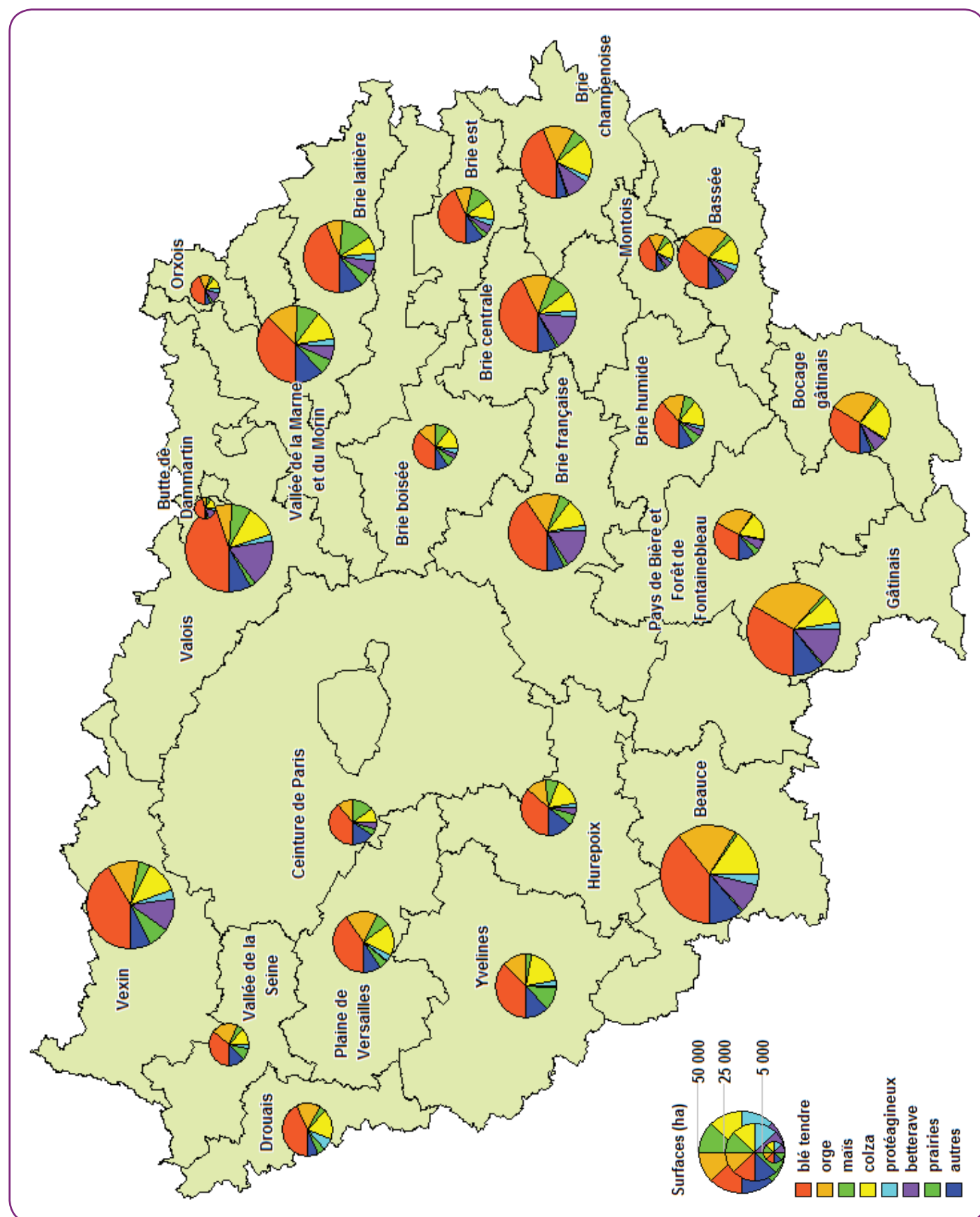
Rendements du blé tendre par région agricole (ou regroupement de régions agricoles) en Île-de-France en 2017

(Source : Agreste Île-de-France - enquête Terres labourables*)



Sources : Agreste Île-de-France (enquête Terres labourables), BDcarto®IGN

ANNEXE V Assolement par région agricole en Île-de-France en 2017



Sources : Agreste Île-de-France, ASP, BDCarto®/IGN